

Rappel des consignes de tri des biodéchets



A composter :



ÉPLUCHURES DE FRUITS
ET DE LÉGUMES



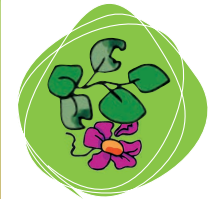
FILTRES À CAFÉ,
À THÉ



COQUILLES D'ŒUFS,
DE FRUITS SECS



RESTES DE PAIN,
DE RIZ, PÂTES



DÉCHETS DE JARDIN,
FEUILLES MORTES
ET FLEURS FANÉES



A éviter :



RESTES DE VIANDES
ET DE POISSONS,
COQUILLES FRUITS DE MER



RESTES DE
PRODUITS LAITIERS



GROS VOLUMES
DE DÉCHETS VERTS